LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 186, Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

JEUDI 25 DECEMBRE 1930.

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

MORT de M. Georges GUILLAUME

Un grand deuil vient de frapper notre Maison.

C'est avec douleur en effet, que nous venons d'apprendre la mort survenue en son domicile, 44, Avenue About, à Malo - les - Bains, de M. Georges GUILLAUME, Membre du Conseil d'Administration de la Presse Populaire, Rédacteur Principal de notre journal à Dunkerque, Syndic de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord.

M. Georges GUILLAUME, le vénéré père de notre Directeur, M. Eugène Guillaume, qui vient de décéder à l'âge de 79 ans, était un ancien élève des Ecoles Académiques de Valenciennes et de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Après toute une vie consacrée à la Peinture et à l'Art, il avait associé ses efforts à l'œuvre si féconde de son fils. A l'âge où beaucoup d'autres ne cherchent que le repos, il avait fondé notre Edition Dunkerquoise et avait contribué par son inlassable activité et son beau talent à son constant développement.

Dix ans durant, il se dépensa sans compter pour son Journal, pour notre Journal, nous apportant sa brillante collaboration avec toutes les marques d'une jeunesse qui semblait n'avoir point de limite. Hélas, la maladie le prit brusquement et brisa son activité.

M. Georges GUILLAUME n'est plus, mais Dunkerquois et Malouins garderont le souvenir de ce beau vieillard alerte toujours sur la brèche pour prendre avec énergie et fermeté la défense des deux cités maritimes sœurs qu'il voulait toujours plus grandes, plus belles et plus prospères

Avec la mort de M. Georges GUILLAUME, l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord voit disparaître un de ses Membres les plus dévoués, les plus serviables, d'une droiture et d'une conscience professionnelle au-dessus de tout éloge.

En cette douloureuse circonstance, nous nous faisons un devoir d'exprimer à Madame Veuve Georges GUILLAUME, ainsi qu'à notre cher Directeur, M. Eugène GUILLAUME, à Madame Eugène GUILLAUME et leur famille, au nom du Conseil d'Administration de la Presse Populaire, du personnel de la Rédaction, de l'Administration, des Ateliers de notre Journal et de ses publications annexes nos respectueuses et cordiales condoléances.

∴

Les obsèques de M. Georges Guillaume auront lieu vraisemblablement samedi dans la matinée, à Malo-les-Bains.

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

M. Gaston Vidal s'est expliqué sur ses démarches en vue de l'introduction de la « S.N.I.A. - Viscosa »

La commission d'enquête, réunie sous sa présidence de M. Louis Marin, a pris connaissance des travaux de sa sous-commission la veille à la banque Oustric.

La commission a ensuite entendu M. Gaston Vidal qui, interessé à la S.N.I.A. Viscosa fit, au cours de l'année 1926, des démarches en faveur de cette affaire. M. Gaston Vidal a exposé comment il avait fait la connaissance de M. Oustric et comment il avait été amené à s'occuper de la S.N.I.A. Viscosa.

A propos de l'instruction de la demande d'introduction en France des titres S.N.I.A. Viscosa, M. Vidal a indique les personnes avec lesquelles il avait été en rapport tant à Paris qu'en Italie.

UN BON DE CAISSE DE 30.000 FRANCS

La commission a trouvé dans la comptabilité de la banque Oustric, **un bon de caisse de 30.000 francs, délivré à M. G. V. (Gaston Vidal), pour MM. R. et H. O. Ces indications étaient de la main de M. Oustric.** Les enquêteurs crurent qu'il s'agissait de deux membres du cabinet de M. Raoul Péret.

Questionné à ce sujet, M. Gaston Vidal déclara sur l'honneur **qu'il n'avait jamais donné de l'argent à des membres du cabinet du ministre des finances,** mais il convint qu'il avait au cours d'un entrétien avec M. Oustric, indiqué qu'il avait trouvé auprés d'eux un excellent accueil en sorte que le banquier aurait pu tenir compte de ces propos.

DEUX COMPTES AU NOM DU TÉMOIN LORSQU'IL ÉTAIT SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT

D'autre part, la commission a relevé l'**existence de quatre comptes au nom de M. Gaston Vidal et de sa femme, dont deux remontaient à l'année 1923, époque à laquelle le témoin était sous-secrétaire d'Etat.**

Le premier de ces comptes comportait une avance de 60.000 francs et le deuxième s'élevait à 70.000 francs pour achats de titres.

Interrogé sur la garantie de ces avances, M. Gaston Vidal a répondu que sa personnalité constituait une garantie suffisante. Sur quoi M. Mandel a constaté : « Cette réponse me suffit ».

M. Gaston Vidal a fait remarquer alors que le ton de cette réplique constituait une appréciation. **L'ancien sous-secrétaire d'Etat a, par ailleurs, précisé qu'il n'avait reçu comme rétribution de ses services que 60.000 francs seulement, y compris les 10.000 francs qu'il a touchés pour son voyage à Rome. Il a reconnu avoir reçu de M. Rebenne d'Azeona une ristourne de 20.000 francs qu'il a versée au Comptoir d'Escompte.** Il ne s'est jamais préoccupé de la façon dont était tenue la comptabilité de M. Oustric, ainsi que de ses comptes personnels à la banque.

MM. RAOUL PÉRET ET BESNARD SERONT ENTENDUS VENDREDI

La suite de la déposition a été remise à vendredi à la commission. Celle-ci a tenu hier soir une séance pour organiser ses travaux. Elle entendra conjointement M. Raoul Péret et M. René Besnard, vendredi. Elle se propose d'entendre en outre M. Joseph Caillaux et des fonctionnaires des ministères du commerce et des affaires étrangères.

Ajoutons que la commission se propose d'interroger notamment M. Gaston Vidal **sur la présence à la banque Oustric d'un acompte débiteur à son nom, s'élevant à 800.000 fr.**

NOS ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

LE BILAN DE LA CRISE MONDIALE EN 1930

II

L'Italie et la Russie se débattent dans les plus grandes difficultés

Nous avons montré dans un précédent article, comment s'était déclanchée aux Etats-Unis, après la débâcle financière de Wall Street, la crise économique qui devait s'étendre dans le monde entier et atteindre la plupart des grands pays producteurs.

En notre époque où les intérêts des Peuples sont si liés, la crise américaine ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur notre vieux Continent. Celle-ci, en effet, ne tarda pas à se manifester. Parmi les pays les plus touchés, on trouve en cette fin d'année l'Italie et la Russie.

On ne doit donc pas s'étonner que les Gouvernements des deux puissances, si opposés par leurs doctrines politiques qu'ils puissent paraître, aient récemment cherché à Milan, dans une étroite communauté d'action, la solution des graves problèmes devant lesquels ils se trouvent l'un et l'autre.

Dressons donc le bilan de la situation, dans tes deux pays, économiquement alliés. On verra que les alarmes qu'il soulève sont assez justifiées.

L'Italie dans une mauvaise passe

Dans le discours qu'il a prononcé ces jours derniers au Sénat, M. Mussolini, s'est vu contraint d'évoquer les difficultés qu'a à vaincre l'Italie avant de connaitre des temps meilleurs.

Nous avons eu, a-t-il dit, une série de jours trés noirs. Les titres ont perdu 50 % de leur valeur et nulle amélioration sensible ne s'est encore manifestée.

Dans le domaine commercial, les perspectives ne sont pas plus rassurantes. Les variations du commerce extérieur en 1930 par rapport à l'année 1929 font ressortir une moins-value pour le pays de 18,7 %.

Au point de vue du budget national, les premiers symptomes de fatigue se sont révélés dès la fin de l'exercice dernier. La diminution des revenus d'Etat n'a fait qu'augmenter. Au 31 octobre le déficit du budget était de 729 millions. Il est aujourd'hui de plus de *900 millions* de lires.

Inutile de songer à trouver dans le rendement des impôts les ressources qui manquent. La pression fiscale est si forte que les recettes sont passées de 2.265 millions en 1913-1914 à 19.938 millions de lires en 1930.

Un autre aspect impressionnant de la crise est le chômage. L'Italie compte maintenant plus 330.000 sans-travail, et le Duce a déclaré lui-même que ce nombre pourrait bien augmenter d'une autre centaine de mille avant la fin de janvier.

Aux grands maux les grands remèdes

Aux grands mots s'imposent les grands remèdes. Avec sa rigueur coutumière M. Mussolini agit.

Il fallait d'abord prendre des mesures immédiates pour diminuer les traitements. Les salaires des 527.769 employés de l'Etat ont été, d'autorité, réduits de 12 % à partir du 1er décembre. La réduction a été étendue aux traitements des fonctionnaires des provinces, des communes et cela dans toutes les administrations.

Il n'est pas rare de rencontrer dans les campagnes italiennes des ouvriers agricoles gagnant un salaire journalier d'une somme correspondant à 8,75 — 12.75 de notre monnaie. Malgré ce taux infime les salaires ont été diminués de 8%. Il en a été de même dans l'industrie, pour tous les ouvriers travaillant plus de trois jours par semaine.

A la baisse des salaires devait correspondre une baisse des prix des loyers, de toutes les denrées de premiére nécessité. Une pression sans précédent est exercée sur le patronat, les propriétaires et le commerce pour atteindre ce but.

Une nouvelle police politique l'OURA, organisation pour la surveillance et la répression de l'antifascisme, a été créée avec mission de faire appliquer les décrets.

Dans la seule journée du 4 décembre, plus de 40 magasins ont été fermés à Rome pour une durée totale de 204 jours. Les prix ont baissé d'environ 8 %.

Un riche propriétaire d'Immeubles de Naples a été déporté aux Iles pour avoir refusé d'accorder à ses locataires la réduction prescrite de 10 % et avoir annoncé une augmentation pour le 1er janvier.

La dure répression exercée sur tout le territoire a soulevé une vague de mécontentement rappelant les jours incertains de 1924. Des émeutes ont éclaté à Turin. A Ferrare les prisons sont surpeuplées au point qu'on a dû envoyer des détenus dans les villes environnentes. La censure est plus rigide que jamais.

Fait qui plus que tout autre révéle le malaise qui pése sur l'Italie. Le 13 août dernier le Duce a donné l'ordre aux Préfets de délivrer le plus de passeports possibles pour l'étranger. La levée de l'interdiction de l'émigration avait été tenue secrète jusque ces temps derniers. Une telle mesure en contradiction flagrante avec la politique démographique du régime qui, dans un but de prestige et de puissance tient à posséder une population toujours plus nombreuse, est significative.

Telle est à la fin de 1930, la situation économique de l'Italie fasciste.

La faillite du plan quinquennal en Russie

Dans la Russie de M. Litvinof, qui conférait le mois dernier avec M. Grandi, ministre des Affaires Etrangères d'Italie, le présent n'est pas plus riant.

Rompant avec la politique économique de la « Nep » qui ramenait en Russie l'embourgeoisement des masses, Staline dut faire des concessions aux doctrines de ses rivaux en procédant à une nouvelle collectivisation de la terre par la création des grands domaines d'Etat et, dans les usines, en organisant la production intense par le plan quinquennal. Ce plan grandiose d'industrialisation qui exige 86 milliards de roubles excède les forces de la Russie. Sa faillite s'affirme chaque jour un peu plus.

D'aprés les « Izvestia » à la date du 25 octobre le programme des ensemencements d'automne n'avait été exécuté que dans la proportion de 80 %. Les « Izvestia » ajoutent que dans les districts méridionaux le rythme des ensemencements demeure nettement insuffisant et représente une menace directe pour l'exécution de l'ensemble du plan.

Pour se créer les ressources qui leur manquaient les Soviets durent recourir au « dumping ». Echec également. A l'intérieur la famine menace. On arréte le « dumping ». L'hiver s'annonce mauvais. Peu et de trés mauvais pain, manque de viande, de beurre, de légumes, de vétements, de chaussures, de savon.

Les coopératives travaillent misérablement. La production diminue, en quantité en qualité.

Dans les usines, la discipline devient de jour en jour plus sévére. L'autorité des directeurs est étendue et renforcée. Dans les villes le public mal vétu doit prendre la file pendant de longues heures devant les coopératives pour obtenir vétements et denrées alimentaires. Sans carte de ratiionnement il est impossible au travailleur russe d'obtenir quoi que ce soit. La nation presque tout entiére est rationnée.

Le visiteur ne possédant pas de carte, paie: 142 fr. une livre de beurre, 48 fr. un morceau de savon, 48 fr. une ½ kilo de bœuf, 1.240 francs une paire de chaussures. Quant aux travailleurs, ils paient moins cher, mais on ne leur fournit de vétements que contre certificat de la Direction de leur usine attestant qu'ils en ont réellement besoin.

A Moscou, les taxis ont totalement disparu. Il y a trois ans on y comptait 29.000 voitures. On n'en compte plus que 1.200.

Ces quelques exemples caractéristiques de la situation montrent que pas plus que l'Italie, à qui elle vend ses matiéres premiéres, l'U.R.S.S. n'est pas épargnée par la crise mondiale.

C'est sous les plus sombres perspectives que s'ouvre l'année 1931, tant en Russie bolchevique, qu'en Italie fasciste.

M. P.

LA SANTÉ DE M. POINCARÉ

Mercredi matin, au domicile de M. Poincaré, l'entourage du président a donné des nouvelles de plus en plus rassurantes sur son état de santé. L'ancien président de la République continue à s'allmenier légérement. Le docteur Boidin qui, à la fin de la matinée, a fait sa visite journaliére au grand homme d'Etat, n'a pas caché, comme il quittait la rue Marbeau, son optimisme.

« La légére congestion pulmonaire, a-t-il dit, est aujourd'hui complétement guérie. Le président a toujours besoin d'un grand repos qui l'achemine vers la convalescence ».

Ajoutons que vendredi matin, une consultation réunira dans la chambre de M. Raymond Poincaré, le docteur Boidin et son collégue, le professeur Guillain, consultation à l'issue de laquelle un bulletin de santé, le dernier sans doute, sera communiqué.

VISION DE NOEL

Au Danemark, la coutume veut qu'à Noël l'arbre traditionnel illumine les places publiques. Voici, devant l'Hôtel de Ville de Copenhague, un sapin gigantesque scintillant dans la nuit.

(W.W.Ph.)

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Voici M. Thomé, préfet de la Gironde, nommé Directeur de la Sûreté Générale, ainsi que nous l'avons annoncé, en remplacement de M. Roquère. (H. Manuel).

L'ARRESTATION DE BARBIER LE DÉVOYÉ CAMBRIOLEUR DE BOULOGNE-SUR-MER

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé, Jean Barbier, traqué de toutes parts, a été arrêté à Escalles par la gendarmerie de Calais, ce qui constitue un soulagement pour la population côtière.

Voici ce qui s'était passé depuis sa fuite de Boulogne. Jean Barbier entra dans l'établissement municipal après l'agression de M. Tillette, dont l'état s'améliore heureusement. Il y resta caché dans les sous-sols jusque dans l'après-midi, puis rassuré par l'éloignement des policiers, il quitta sa cachette et partit s'amuser dans une maison spéciale. Il revint au Casino où il resta caché jusque lund. 9 h. du matin. Puis, tenaillé par la faim, Barbier sortit tranquillement de l'établissement municipal, s'en alla acheter deux pains chez un boulanger dont la boutique est située aux environs de la Chambre de Commerce.

L'ARRESTATION

Les gendarmes de Calais, qui avaient été avisés qu'on avait aperçu le criminel du côté de Wissant ou de St-Inglevert, s'étaient mis aussitôt en campagne. Ils apprenaient que Barbier s'était rendu chez un fermier du village, M. Boutron, qui est adjoint au maire, lequel, devant l'attitude étrange du visiteur, avait deviné qu'il s'agissait du fugitif recherché.

Les gendarmes arrivérent à trois et enchaînérent rapidement le jeune homme.

Le petit groupe se mit ensuite en route vers Calais et gagna la gendarmerie où eut lieu le premier interrogatoire.

LES AVEUX DU MALFAITEUR

Le prisonnier passa des aveux. L'arme, un couteau à manche de nickel employé pour déboucher les bouteilles de champagne, était encore sur lui.

Il reconnut avoir cambriolé une douzaine de villas à Ambleteuse, mais n'y avait rien trouvé d'intéressant.

Il passa l'avant-dernière nuit dans une de ces villas, puis gagna Calais par la côte.

Il arriva vers 10 heures, circula sur le port, y déroba une bicyclette appartenant à un docker, M. Guénard, se procura, en les quémandant, quelques vivres à bord d'un bateau anglais, puis partit en bicyclette vers les Baraquee, Sangatte et Escalles.

Ajoutons que des ouvriers occupés au chargement du vapeur français « Ariabaze », au bassin Ouest, avaient vu passer, vers 16 h. 30, un jeune homme dont le signalement correspond à celui de Jean Barbier.

Il avait un vélo à la main et demanda quelle route il devait suivre pour gagner Boulogne.

Les ouvriers lui indiquérent la direction du Fort Nieuloy, mais il obliqua de l'autre côté et prit la route des Baraques.

Vers minuit, Barbier était enfermé à la prison de la rue du Port, d'où il était extrait hier matin pour être conduit, sous bonne escorte, à Boulogne-sur-Mer, par le train de 9 h. 37.

DEVANT LE JUGE

Barbier fut amené devant M. Franqueville, juge d'instruction à Boulogne, et subit, durant tout l'après-midi, l'interrogatoire du magistrat.

Barbier ne fit aucune difficulté pour retracer ses pérégrinations, n'exprimant aucun regret, mais déclarant s'être trouvé prié dans l'engrenage et avoir tout tenté pour se procurer de l'argent.

Il n'a fait choix d'aucun défenseur et le magistrat instructeur dut demander au bâtonnier de lui en désigner un d'office.

Après quoi, dans la soirée, devant une foule assez compacte amassée devant le Palais de Justice, Barbier fut conduit à la maison d'arrêt.

Disons en terminant qu'il a nié avoir cambriolé la villa Coligny et avoir trouvé à Châtillon le poignard qu'il revendit à un antiquaire de la rue Faidherbe.

L'ESPION DE BOULOGNE-SUR-MER S'AVÈRE TRÈS DANGEREUX

On se rappelle l'arrestation d'un sujet étranger nommé S. elking en qui la police spéciale voyait un espion. A diverses reprises, il fut interrogé par un membre du service de contre-espionnage de Paris. Un nouvel interrogatoire a eu lieu hier après-midi, mercredi, mais cette fois afin d'éviter toute indiscrétion, il eut lieu en prison. Disons qu'il s'affirme de plus en plus qu'on se trouve en présence d'un espion particuliérement dangereux. Les recherches vont être aiguillées maintenant afin de découvrir les personnages avec qui il était en relations.

LA QUESTION DU BLÉ

M. Alexandre Duval, rapporteur de la question du Blé à la commission de l'Agriculture, s'est, en exécution du mandat qui lui avait été donné, informé avant la rentrée des Chambres sur les intentions du gouvernement en matiére de politique du Blé. Il a été reçu, hier matin, par M. LOUCHEUR, ministre de l'Economie nationale, auprés duquel il a **insisté sur la nécessité de surveiller la stricte application de la loi du 1er décembre 1929 sur le commerce du blé et notamment d'achever la mise au point de la réforme de l'admission temporaire.**

LES PERCEURS DE COFFRES-FORTS

II

DANS LA RÉGION MINIÈRE DU PAS-DE-CALAIS

Le bassin minier paraît être un merveilleux champ d'opérations pour les dangereux malfaiteurs qui, depuis plusieurs années, se sont spécialisés dans les effractions de coffres-forts et qui, comme nous l'avons montré, sévissent à Lille, en une bande bien organisée.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'énumération de leurs multiples exploits, énumération qui serait trop longue, et nécessairement incomplète, mais si nous voulons donner à notre enquête le caractère désiré, il nous faut, revenir quelques années en arrière.

Il était une époque, — c'était en octobre 1926 — où, déjà, les vols de gare, les effractions de coffres-forts, se répétaient régulièrement, toujours suivant les mêmes principes : découpage des vitres, bris de portes et de tiroirs, précautions prises dans le but de « travailler » librement et de se ménager une sortie en cas de surprise, percement du coffre, cisaillage et arrachage de ou des tôles, etc... Il semble résulter des constatations faites par la police qu'il s'agit d'une bande différente de celle qui opère à Lille par intermittences mais qu'elle peut ne pas être étrangère à celle qui sévit à Valenciennes.

L'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, tend elle aussi à le prouver.

Une première bande sous les verrous

Dans la nuit des 5 et 6 octobre 1926, deux gares : BAUVIN-PROVIN et CARVIN étaient mises au pillage : les coffres éventrés présentaient de larges ouvertures béantes, grâce auxquelles plus de 2.000 fr. avaient été soustraits.

Au cours de la nuit du 10 au 11 octobre de la même année les audacieux « spécialistes » s'attaquaient au cofire-fort de la gare de LEFOREST et, surpris en plein travail, ils s'enfuyaient... bredouilles, aprés avoir échangé une vive fusillade avec le chef de station M. Machut et le garde sémaphore M. Baillet.

L'attaque des gares fut dés lors momentanément abandonnée. Il y avait pour ces sinistres bandits, véritablement trop de risques à courir et le butin leur paraissait trop maigre.

C'est vers l'industrie privée qu'ils portèrent alors leurs efforts et décidèrent de mettre les bureaux des établissement Béghin, à THUMERIES, en coupe réglée. L'usine, qui occupait alors 1700 ouvriers et ouvriéres, venait de reprendre sa campagne d'hiver ; le travail battait son plein ; le coup devait réussir. Et le coup réussit. Aprés une heure d'audacieux... méfaits les « as de la chignole et de la cisaille » s'enfuyaient aprés avoir éventré le coffre-fort et volé plus de 70.000 francs. L'aubaine ne devait pas leur suffire. Bientôt, en effet, les inspecteurs de la brigade de police mobile de Lille envoyée sur les lieux par M. Ucciani, commissaire divisionnaire, apprenaient, grâce à un tout petit indice qu'il s'agissait d'une bande organisée composée de Polonais, dont le chef Jaglello fut enfin arrêté. Nous étions, alors, en février 1930. Quelques mois aprés, les intelligents policiers MM. Lefebvre et Mariaj, opérant à Denain et Valenciennes, démasquaient dix « collaborateurs » du fameux chef Jaglello. Cette prise, excellente, fit honneur à la brigade de Lille et rendit à la population une tranquillité d'esprit d'autant plus relative qu'elle fut de courte durée.

A peine la bande Jeglello était-elle arrêtée qu'une autre série de cambriolages avec éventration de coffres-forts jetait l'effroi dans le bassin minier du Pas-de-Calais et tout particuliérement dans le triangle LENS, BETHUNE et LA BASSEE.

Une deuxième bande opère

Une deuxième organisation — dans laquelle il y aurait un enfant ou une femme — fit ensuite son apparition dans les agglomérations de BULLY-LES-MINES, LENS, VENDIN-LE-VIEIL, WINGLES, VERMELLES et HERSIN-COUPIGNY.

Au cours de la nuit du 28 au 29 octobre 1930, un coffre-fort fut éventré au Crédit du Nord de BULLY-LES-MINES, les perceurs emportaient 1374 fr. ; la nuit suivante ils opéraient à la « Mutuelle Commerciale » de LENS ; dérangés pendant leur travail d'éventration du coffre, ils filaient au plus tôt en emportant plus de 3.000 fr. trouvés dans un coffret et une serviette de cuir. Aprés quelques jours de repit, ils sont surpris dans la gare de VENDIN-LE-VIEIL et obligée de fuir au moment où, l'armoire d'acier ouverte, ils allaient s'approprier bien peu de chose : 860 fr., le gros de la recette journaliére ayant été enlevé quelques heures auparavant par M. Goguet, chef de la station. Déçus, mais non découragés, la nuit suivante, celle du 11 au 12 novembre, ils retournent à la gare de WINGLES qu'ils connaissent pour l'avoir cambriolée, déjà, en février dernier et là, ils réussirent à emporter 2.000 fr. du coffre éventré et 110 fr. trouvés dans les tiroirs. La chance leur accordant quelques sourires et, persévérants dans leur œuvre de brigandage organisé, la nuit du 16 au 17 ils pénétrent dans la gare de VERMELLES, fracturent bureaux et tiroirs, cisaillent le coffre, éprouvent quelques difficultés, car les tôles sont épaisses et s'enfuient... bredouilles pour s'en prendre quatre nuits aprés, à la gare d'HERSIN-COUPIGNY où, aprés leur travail, ils emportent 300 fr. de numéraire et de timbres poste ainsi que pour 1000 fr. de colis-postaux. Les exploits de cette sinistre bande s'arrêtent là pour le moment...

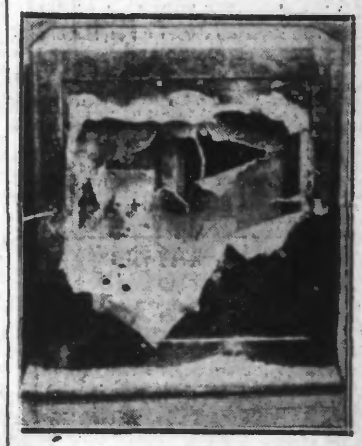

La façon de « travailler » des perceurs du Pas-de-Calais.

Similitude de méthode

Leur façon de procéder rassemble étrangement à celle de Jaglello : effraction de portes, bris de vitres, découpage des parois de tôles, etc... Six cambriolages aussi audacieux les uns que les autres ont été commis en moins d'un mois. Ils sont restés impunis et mettent les habitants dans la plus vive inquiétude, mais « police et gendarmerie ne restent pas inactives », nous disait récemment M. Ucciani, commissaire de la B. M. Ses agents cherchent, enquétent, interrogent sans se lasser. Avec le minimum de renseignements ils arriveront peut être un jour — (n'y a-t-il pas eu un précédent ?) — à identifier les coupables. Faisons confiance à nos policiers — tant gendarmes qu'inspecteurs de B. M. — qui réussiront, à force d'intelligence, de ruse et de volonté, à faire, souhaitons-le, du bon travail. « La population ne voit peut être pas assez ce que l'on fait pour elle ; elle a trop tendance — remarquez que, ce n'est pas un blâme, c'est très humain au contraire — de voir ce que l'on ne fait pas », ajouta M. Ucciani, au cours de notre interview en guise de conclusion.

Nous verrons dans un prochain article quels furent les méfaits accomplis par cette bande dans la région de Valenciennes puisqu'il apparaît qu'il s'agit des mêmes individus.

R. LUSSIEZ.

DES GAMINS QUI VOLAIENT EN GARE DE TOURCOING SE SONT FAIT PRENDRE

Depuis le mois de novembre, le service de Dépôt de la Compagnie du Nord, de Tourcoing, constatait la diminution d'un tas de tuyaux de cuivre usinés. La derniére de ces constatations date du 14 courant.

Plainte ayant été déposée à la brigade mobile, M. Droiton, remplaçant M. Ucciani, en congé, a délégué MM. Diependeal, Inspecteur principal ; Lafitte, inspecteur de police des Chemins de fer du Nord ; Decarpignies, chef de surveillance ; Lefebvre et Verkamps, qui ont continué l'enquéte.

Ils ont arrété un enfant de treize ans, L. M..., qui a avoué avoir commis ces vols en compagnie des jeunes G. D... et P. A..., âgés de quatorze et dix-sept ans, lesquels ont été également appréhendés.

Les tuyaux étaient cédés à un chiffonnier Beaufailly Auguste, soixante-cinq ans, demeurant 50, rue du Tilleul, à Wattrelos, qui les écoulaient à M. Menu, négociant en gros, 88, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing.

Les trente kilos de cuivre dérobés avaient une valeur de 800 francs

Les galopins ont également avoué le vol de jouets de valeur à la roulotte de M. Voudera le dimanche 21 décembre.

Déférés au Parquet, M. Thermes a mis Beaufailly sous mandat de dépôt, et les trois enfants en garde au Patronage du Buisson.

NOUVELLE PLAINTE DE Mme HANAU CONTRE M. ÉDOUARD ARNAUD

Mme Hanau, accompagnée de son avocat, Me Dominique, s'est rendue hier aprés-midi au Palais de Justice et a déposé entre les mains de M. Ordonneau, juge d'instruction, une nouvelle plainte en abus de confiance contre M. Edouard Arnaud, administrateur-délégué de la Banque de l'Union Financiére pour le commerce et l'industrie. Mme Hanau expose dans sa plainte qu'elle a remis à l'Union Financiére une somme de 14.183.403 francs et qu'elle a émis parallélement pour 13.680.253 francs de mandats de paiement sur la caisse de l'Union Financiére au bénéfice des créanciers de « La Gazette du Franc ». Elle explique qu'un chéque de la différence, soit 503.150 francs, a été présenté à plusieurs reprises et n'a pas été payé, malgré deux sommations faites par huissier. En outre, le chéque a été protesté. Dans ces conditions, Mme Hanau accuse M. Arnaud du détournement de cette somme de 503.150 francs. Le juge d'instruction a joint cette plainte à la plainte précédente.

L'ACCIDENT DE BOUSSENS

M. Alban Dougnac, 23 ans, qui avait été victime de l'accident qui s'est produit à l'usine de carbure de calcium de Boussens, est décédé à l'hôpital de Toulouse des suites de ses blessures. Deux autres victimes de l'accident sont dans un état grave.

UN HOMME S'EST NOYÉ AVEC SES DEUX ENFANTS SOUS LES YEUX DE SA FEMME

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Sous les yeux de la mére épouvantée, un drame navrant s'est déroulé hier soir à Chatelet où un Italien, César Telli, s'est jeté dans la riviére avec ses deux enfants. Cet étranger travaille d'ordinaire en France et revient de temps en temps à Chatelet prés de sa femme, qui tient une cantine. Mardi, une discussion surgit entre eux. Le père sortit de la cantine accompagné de deux enfants, deux petits garçons âgés de trois ans et de cinq ans et demi. Il les porta dans ses bras jusqu'au chemin de halage, prit à bras le corps le plus jeune de ses enfants et malgré les cris épouvantés du pauvre petit, le jeta dans la Sambre. L'autre garçon poussait des cris d'effroi. Au moment où le père voulait l'empoigner, Mme Telli qui avait entendu les cris de ses enfants accourait. Une bataille s'engagea entre les deux époux, la femme s'efforçant d'empêcher son mari de jeter le deuxième petit dans l'eau mais l'homme fut le plus fort il empoigna le garçonnet qui pleurait et criait et le jeta à l'eau, puis le misérable se précipita à son tour dans la Sambre. Les cris de la mére attirérent les voisins. Au moyen d'embarcations et de gaffes on chercha à repêcher les corps. On est parvenu hier matin à repêcher le corps du mari, mais on n'a pas encore retrouvé les corps des enfants.

LE NOMBRE DES VICTIMES DE L'ÉRUPTION DU MÉRAPI S'ÉLÈVERAIT A 800

On déclare maintenant que le nombre des victimes de l'éruption du Mérapi dépasse 800. Ce chiffre n'est cependant pas confirmé officiellement, étant donné l'impossibilité par suite des émanations de gaz délétéres, d'effectuer des recherches dans une partie importante des régions effectées.

Le nombre des réfugiés est de 24.000. Il a été possible de se porter au secours des habitants de plusieurs villages isolés.

Il ressort de nouveaux télégrammes reçus par le Ministre hollandais des Colonies du Gonverneur général des Indes Néerlandaises que des secours financiers considérables sont indispensables pour atténuer la détresse dans le territoire situé au centre de Java, qui a été ravagé par l'éruption du Mérapi. Sous les auspices du Ministre des Colonies, un comité provisoire s'est formé, qui invitera plusieurs personnalités à constituer un comité définitif pour recueillir des souscriptions. La reine a déjà versé 5.000 florins à cet effet.

COLLISION D'AUTOS

Une automobile conduite par un garagiste d'Ernée, à côté duquel avait pris place M. Camille Deniau, âgé de 43 ans, est entrée en collision, à la tombée de la nuit, avec une voiture non éclairée. M. Camille Deniau a été grièvement blessé et a succombé.